

organisé conjointement avec

HEPVS | PHVS

Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis



**ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY**



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

L'excellence suisse
en formation professionnelle

hep/ haute
école
pédagogique
vaud



APPEL À COMMUNICATION 5^{ÈME} COLLOQUE DU GEVAPP

LIEUX, RYTHMES ET SAVOIRS DANS L'ALTERNANCE.
FORMER ET ÉVALUER À QUOI, QUAND ET OÙ ?

24 AU 26 OCTOBRE 2018, EPASC, MARTIGNY (CH)

THÈME

Lieux, rythmes et savoirs dans l'alternance. Former et évaluer à quoi, quand et où ?

Depuis plusieurs décennies, dans le contexte des formations professionnalisantes, le concept « d'alternance » est présent. Or, que signifie-t-il réellement ? En Suisse, le système dual est en vigueur dans le cadre des formations aux métiers dits « manuels » depuis bien longtemps. Dans le domaine des formations à l'enseignement, l'importance de la formation sur le terrain est affirmée par les principes de la Reconnaissance des diplômes posés par la CDIP : sur les 180 crédits ECTS, au moins un tiers doit correspondre à de la formation sur le terrain, de la formation dite « pratique ». C'est dire si, en Suisse, quelle que soit la formation professionnelle, l'alternance est une réalité.

Pourtant, si poser dans les discours en institut de formation l'adhésion au principe d'alternance est relativement aisé, qu'en est-il dans la réalité des formations destinées aux apprentis ou aux futurs enseignants ? Nous savons tous combien la théorie et la pratique ont tendance à être renvoyées dos à dos : aux instituts de formation la théorie, aux terrains l'intégration dans la pratique de la « vraie vie ». Dans ce cas, l'alternance ressemble plutôt à de la juxtaposition des préoccupations de deux mondes séparés. Nous privilégions ici l'alternance comme dispositif de complémentarité indispensable entre institution et terrain par rapport aux spécificités, aux missions, aux objets, aux cadres de référence utilisés dans chaque « lieu ».

Lieux, rythmes et savoirs dans l'alternance sont les mots-clés de ce colloque, le 5e organisé par le Groupe d'évaluation des pratiques professionnelles (GEVAPP). Couvrant des problématiques transversales, ces thèmes souhaitent intéresser autant des contributions de formateurs en institution (IFFP, HEP, HES, Universités, etc.) que celles de formateurs de terrain (professionnels et praticiens formateurs, maitres de stage ou d'apprentissage, formateurs engagés dans les cours inter-entreprises, tout professionnel intéressé par la problématique de la formation).

Texte complet sur le site <http://gevapp.org>

APPEL À COMMUNICATION

Type de contributions

Les communications proposées se référeront à un des trois axes du colloque que sont les « lieux, rythmes ou savoirs ».



Trois types de contributions sont proposés :

1. Communication orale
2. Symposium (de 3 à 6 communications)
3. Poster

Quelle que soit le type de contribution choisi, celle-ci rendra compte de :

- **récits et analyses de pratiques** : la contribution analysera des pratiques ou des situations rencontrées dans la pratique d'évaluation ;

Ou de

- **développements d'outils** : la contribution se basera sur un corpus de techniques utilisées dans le cadre de la formation par alternance ;

Ou de

- **travaux de recherche, recherches-action** : la contribution relatara soit une recherche avec un recueil de données empiriques, enquêtes, recherches-actions, etc., soit une recherche théorique.

Communiquer durant le colloque

Pour les trois types de contribution, une proposition (250 mots max.) est à inscrire d'ici au 1er mars 2018 :

en cliquant [ici](#) ou [ici](#) pour vous inscrire.

Les propositions anonymisées seront évaluées par deux membres du Comité scientifique en fonction des critères suivants : pertinence (lien avec la thématique du colloque), cadre conceptuel et problématisation (cadre théorique, questions, objectifs, références-clés), démarches (recueil, corpus, instruments, analyses), apports (résultats, constats, perspectives).

Calendrier

- 1er mars 2018 : délai pour le dépôt des propositions de contribution
- 4 mai 2018 : notification d'acceptation ou de refus aux auteurs
- 30 juin 2018 : publication du programme définitif du colloque

COORDONNÉES

Organisation

Le 5^{ème} colloque du GEVAPP est organisé conjointement par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle de Renens (IFFP), la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS), l'École professionnelle artisanat Martigny (EPASC) et la Haute école pédagogique de Lausanne (HEPL).

Contact

colloque.gevapp@gmail.com



Informations détaillées

<http://gevapp.org>

École professionnelle artisanat service communautaire (EPASC)

EPASC – ARTISANAT, RUE DE GRIMISUAT 8, 1920 MARTIGNY

<http://www.epasc.ch>